

# SAINT-PÉRAY

*Magazine*

n°23

**40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage**  
**5<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Assso**  
**15<sup>ème</sup> anniversaire du pacte d'amitié avec Santo Tirso**  
**Saint-Péray - Groß-Umstadt**



# Le mot du Maire,

**SAINT-PÉRAY**  
*Magazine*  
n°23

## S O M M A I R E

### Editorial

- Le mot du Maire.

### Page 1 - Actualités

- Avec Air France, Saint-Péray prend de la hauteur.

### Pages 2/ 3 - Relations internationales

- 2006 : année du 40<sup>ème</sup> anniversaire.
- Au revoir et merci M. KOBLER.

### Pages 4/ 5 - Vie locale

- Repas des anciens.
- Anciens combattants.

### Pages 6/ 7 - A l'honneur

- Le monde sportif à l'honneur.

### Pages 8/ 9 - Infos pratiques

- Prévention des incendies.
- Sécurité des piscines privées.
- Déneigement.
- Balayage des trottoirs.

### Pages 10/ 11 - Clin d'œil

### Pages 12/ 13 - Animations - Culture

- La bibliothèque à l'heure PONTI.
- L'agenda des animations et festivités.

### Pages 14/ 15 - Finances locales

- Les orientations budgétaires de l'année 2006.

### Page 16 - Vie scolaire.

- Deux bonnes nouvelles et une mauvaise.

### Page 17 - Vie économique.

- Nouveaux commerces.

### Pages 18/ 19 - Communauté de Communes.

- Crussol, un site naturel d'exception.

### Page 20 - Personnel municipal, Etat civil.

- Agents communaux à l'honneur.
- Peine partagée.
- Etat civil.



**N**ous voici à la fin du mois de mars et, après un hiver particulièrement rigoureux, voilà enfin le retour du printemps, cette saison charnière que l'on attend souvent avec impatience et qui nous mène progressivement vers les beaux jours.

Cela vous semblera peut-être quelque peu anachronique, alors que les mois d'hiver sont derrière nous, mais j'ai souhaité revenir dans cet éditorial sur les chutes de neige de la fin du mois de janvier. Cette neige tant attendue des enfants mais souvent redoutée des plus grands, lorsque les petits tracas qu'elle engendre viennent perturber l'organisation habituelle de nos vies quotidiennes.

Sans toutefois tomber dans une version moderne du combat épique de l'homme contre les éléments, je crois pouvoir dire que l'épisode neigeux des 27 et 28 janvier restera sans doute un fait marquant de ce début d'année. Il nous a en tout cas une fois de plus montré que, face à de tels aléas, l'organisation, la coordination, la mobilisation de chacun, la solidarité et l'entraide sont des atouts essentiels. Il nous a également révélé le rôle primordial que jouent, en pareil cas, nos services publics, de l'élaboration préalable d'un plan neige à son application sur le terrain.

Ainsi dès réception de l'alerte de la préfecture, le jeudi 26 à 15h30, tout a été mis en œuvre pour une action efficace. Des salages préventifs étaient aussitôt réalisés sur le territoire communal, salages qui se poursuivaient le lendemain. Le vendredi, alors que les premiers flocons apparaissaient en milieu de matinée, le personnel était mobilisé depuis 4h30 avec les moyens techniques nécessaires, afin de répondre au mieux aux problèmes et difficultés que ne manquerait pas de poser cette neige que l'on annonçait abondante, lourde et collante.

L'ensemble des moyens humains et matériels était mobilisé, que ce soit dans le cadre de la Communauté de communes Rhône-Crussol, compétente en matière de voirie, ou de la mairie qui mettait à disposition le personnel des espaces verts, des bâtiments, sans oublier la police municipale, avec le soutien des effectifs de la police nationale. Aux 10 agents communautaires répartis en 5 équipes sont en effet venus s'ajouter 7 agents communaux pour le déblayage des trottoirs et bâtiments publics.

Cette mobilisation a duré tout le week-end, le personnel se relayant par équipe tournoyante, 24 heures sur 24, jusqu'au dimanche soir minuit. Au plus fort de l'épisode neigeux et vu la quantité de neige tombée en quelques heures, il a également été fait appel à des entreprises qui ont alors joint leur personnel et leur matériel aux effectifs déjà à l'œuvre sur le terrain et ceci, en particulier, afin de sécuriser et de dégager les axes routiers et d'évacuer la neige qui encombrait les places et les rues.

Au total, ce sont plus de 200 kilomètres de voirie qui ont été déneigés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Rhône-Crussol et plus de 150 tonnes de sel qui ont été répandues en 3 jours.

Permettez-moi donc d'adresser mes remerciements à l'ensemble de ces personnes, mobilisées, de jour comme de nuit, l'espace d'un week-end, au service des Saint-Pérolaises et Saint-Pérolais, et qui ont par ailleurs poursuivi le déneigement et le déblayage du centre-ville jusqu'au mercredi suivant. Merci également aux particuliers, commerçants et entreprises qui se sont joints à cette mobilisation en déneigeant les trottoirs devant leur domicile ou leur commerce.

Sans cette action de chacun, sans cette mobilisation de vos services publics au nom de l'intérêt général, le retour à la normale aurait sûrement été plus long. Cela méritait, je pense, d'être rappelé.

Le Maire,  
Jean-Paul LASBROAS



Votre magazine  
sur le site internet  
[www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray,  
Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray,  
Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78  
Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER.  
Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER.  
Rédaction, photos, maquette : Damien LAPÔTRE.  
Crédit illustration : Services Municipaux, O.M.C. Guilhaud-Granges. Deval photo, Valence Major, Club Handisport.  
Couverture : Saint-Péray à l'heure européenne.  
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray,  
Tél.: 04 75 81 77 77.  
Fabrication : via.com - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray  
Dépôt légal : n° 38-L1/96

## Avec AIR FRANCE, Saint-Péray prend de la hauteur

Après la réalisation d'un reportage multimédia sur notre commune en 2002, dans le cadre d'un CD-Rom dédié au voyage, au tourisme, à la culture et à l'art de vivre, Saint-Péray a renouvelé son partenariat avec le groupe Air France, dans le cadre cette fois-ci de la réalisation d'un film promotionnel.

Le 7 février dernier, une équipe de tournage de la société Air France Interactive est ainsi venue à Saint-Péray réaliser les prises de vue qui constitueront la base de ce film. Du site de Crussol aux rues de notre centre-ville, des vignobles AOC aux installations et infrastructures communales, rien de ce qui fait le charme et la renommée de Saint-Péray n'a échappé à l'œil de la caméra.

L'objectif de cette réalisation est en effet de mettre en valeur les atouts de notre ville, qu'ils soient touristiques ou économiques, selon un scénario s'articulant autour de 3 idées forces : une présentation générale de la



Vue de Saint-Péray depuis Beauregard.

commune, son cadre de vie et son patrimoine, ainsi que son dynamisme économique, le tout entrecoupé de multiples photographies des animations et manifestations qui rythment la vie communale, au premier rang



desquelles notre fête des vins et du jumelage.

Une interview de Monsieur le Maire concernant les grands projets à venir était également au programme du tournage et viendra compléter ce film de 3 minutes consa-



Un vignoble A.O.C.

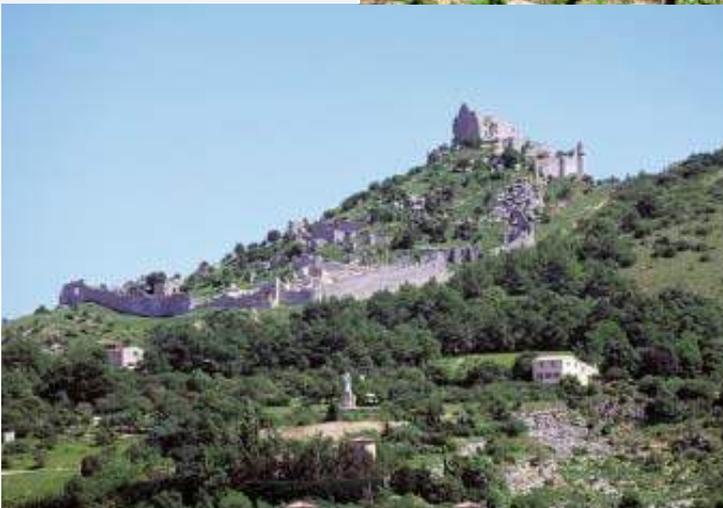


Orchidée du site de Crussol.

cré à notre ville, qui intégrera la série documentaire «**Les Nouveaux Horizons**» diffusée sur les vols Air France, moyens et longs courriers, et destinée à une clientèle touristique et de représentants du monde économique.

Ce film sera diffusé pendant une période de 2 mois, à raison de 4 800 vols et 950 000 passagers par mois.

Avis aux Saint-Périllaises et Saint-Périllais, futurs passagers d'Air France !



Le château de Crussol.



Le CEP du Prieuré.



## SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux  
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

**Maître CHASTAGNARET Olivier**  
87, rue de la République - 07130 St-Péray

**Maître HERAIL-GIORDANO Martine**  
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 St-Péray

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

## GLAÇONS SERVICE

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.  
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo,  
tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 80 07 85 - Port. 06 07 21 25 33  
<http://glaconservices.free.fr>



**LES HALLES DE RUSSOL**

*Fruits et Légumes  
Vins en vrac.*

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 40 24 22 - Fax : 04 75 40 40 46



Donnons à la vie toutes ses chances.

**M<sup>r</sup> Yvan CELLIER**  
**M<sup>me</sup> Sylvie BRUNEL**

77, Rue de la République  
07130 Saint-Péray  
Tél.: **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19



# Relations intern

## 2006 : année

Il y a 40 ans, le 4 septembre 1966, le serment de jumelage entre Groß-Umstadt et Saint-Péray était officiellement prononcé par MM. WEDEL et MALLEN, maires de l'époque, qui unissaient en quelque sorte leurs communes et leurs populations respectives dans une communauté de destin.



lage avec la commune italienne de Asso et du 15<sup>ème</sup> anniversaire du pacte d'amitié avec la ville portugaise de Santo Tirso, par ailleurs ville jumelle de Groß-Umstadt.

Ils s'engageaient ainsi «à favoriser les relations culturelles, économiques et humaines entre les deux villes» et affirmaient «leur volonté de contribuer avec vigueur à la coopération pacifique entre la France et l'Allemagne, à l'unification de l'Europe et au rapprochement des peuples dans la paix et la liberté».

Depuis maintenant de longues semaines, les réunions préparatoires se succèdent afin que le programme des festivités soit à la hauteur de l'événement.

A l'orée de cette année 2006, si importante et symbolique pour Saint-Péray et sa population, on sent poindre, çà et là, à l'occasion de la préparation des festivités de ce 40<sup>ème</sup> anniversaire, une certaine effervescence, que ce soit au sein du comité de jumelage, de l'OMAC ou des services municipaux.

Et si, bien évidemment, notre traditionnelle **Fête des Vins et du Jumelage**, qui se déroulera les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre prochains, marquera l'apogée de ces célébrations, celles-ci débiteront dès le mois de mai à Saint-Péray avec l'organisation d'une grande rencontre européenne à l'Ascension.

### La rencontre européenne du mois de mai

D'autant plus que cette célébration solennelle se double du 5<sup>ème</sup> anniversaire du jume-

Du 23 au 28 mai, Saint-Péray aura le plaisir d'accueillir une délégation de Groß-Umstadt pour ce qui



Hôtel de Ville de Groß-Umstadt.



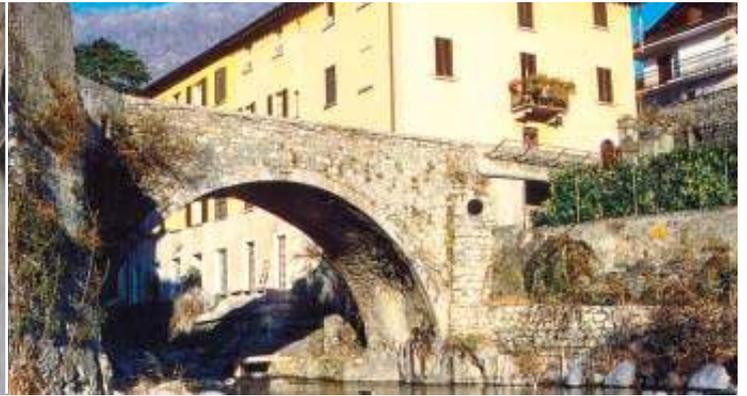
# du 40<sup>ème</sup> anniversaire



Entrée de Groß-Umstadt.



Rue typique de Asso.



Vue de Asso.

constituera le coup d'envoi des célébrations de ce triple anniversaire de partenariats européens.

C'est un programme de choix qui attend nos amis allemands avec de nombreuses visites et manifestations programmées : visites des installations communales, puisque ce séjour sera l'occasion d'une réception du conseil municipal de Groß-Umstadt nouvellement élu, visite du site de Crussol, réunion commune des conseils municipaux et réunion de travail des comités de jumelage pour préparer les échanges du mois de septembre...

La population saint-pérollaise sera bien entendu associée à cette rencontre européenne : un marché de produits régionaux et internationaux est programmé le mercredi 24 mai au matin, en parallèle avec le marché hebdomadaire.

Ce sera l'occasion de faire découvrir les spécialités caractéristiques de nos villes partenaires, de leur région ou pays, qu'elles soient culinaires ou artisanales.

L'autre temps fort de ce séjour sera l'organisation au CEP du Prieuré d'une soirée de prestige spéciale 40<sup>ème</sup> anniversaire, grand repas



dansant animé par l'orchestre «Les Toon's» où se retrouveront Umstädters et Saint-Périllais pour célébrer

ensemble, dans la convivialité, ces quatre décennies d'échanges, de partenariat et d'amitié.

## AUF WIEDERSEHEN ET VIELEN DANK M. KÖBLER \*



*Cette année 2006, année de la célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Groß-Umstadt, est aussi l'occasion de saluer M. Joachim RUPPERT, nouveau bourgmestre de Groß-Umstadt, entré en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier, et de rendre hommage à son prédécesseur, M. Wilfried KÖBLER.*

Après 18 années de mandat, M. Wilfried KÖBLER, qui avait décidé de ne pas se représenter, a donc quitté ses fonctions de maire de notre ville jumelle. C'est une personnalité très appréciée de la population de Groß-Umstadt mais également de ses amis de Saint-Péray, qui vient de prendre sa retraite politique.

Conseiller municipal SPD de Groß-Umstadt depuis son élection au Gemeinderat le 15 avril 1977, puis premier adjoint de 1985 à 1987 et bourgmestre de Groß-Umstadt depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988, Wilfried KÖBLER a consacré près de 30 années à la vie publique, au service de sa ville et des Umstädters.

Durant toutes ces années, Wilfried KÖBLER a énormément œuvré au développement des relations entre Groß-Umstadt et Saint-Péray, mettant d'ailleurs un point d'honneur à participer aux nombreux échanges initiés dans le cadre du jumelage, que ce soit en Allemagne ou en France. Année après année, c'était toujours avec grand plaisir qu'il conduisait la délégation de Groß-Umstadt à la Fête des Vins et du Jumelage de Saint-Péray.

C'est aujourd'hui en tant que simple citoyen mais fort d'une expérience inestimable en la matière, d'un attachement particulier à notre ville et d'une

amitié fidèle à ses habitants, qu'il rendra désormais visite à ses amis saint-périllais.

La force des relations unissant Groß-Umstadt et Saint-Péray tient pour une large part à l'ambiance de parfaite harmonie et de pleine entente qui caractérise la collaboration entre leurs maires.

A l'heure où une page de cette fructueuse collaboration entre Groß-Umstadt et Saint-Péray se tourne et où un autre chapitre de cette grande histoire débute, cet hommage à l'un des serveurs dévoués de ce jumelage, moteur de cette amitié franco-allemande, n'en est que plus mérité.

\* Au revoir et merci M. KÖBLER

La gestion  
immobilière  
sans souci !

Les nouvelles  
clefs de votre  
projet immobilier

04 75 81 07 81



Eurigest

European Homes

**TRAVAUX PUBLICS - GOUDRONNAGE  
PAVAGE - DALLAGE - COFFRAGE GLISSANT  
TRAVAUX PARTICULIERS - MACONNERIE  
REVETEMENT DE CHAUSSEE  
EN ENROBE ET BITUME**

**ENTREPRISE 26 - S.A.**



*"La qualité  
doit être un réflexe"*

885 avenue Pierre Brossolette  
26800 PORTES-LES-VALENCE

☎ 04 75 57 05 26 - Télécopie : 04 75 57 48 76  
<http://www.e26.com> e-mail : [e26@e26.com](mailto:e26@e26.com)

**idcarte**  
.com

cartes postales  
cartes événementielles,  
cartes d'invitation... en ligne

[www.idcarte.com](http://www.idcarte.com)

## Vie locale

### Repas des anciens

Le jeudi 26 janvier s'est déroulé le traditionnel repas des anciens. Occasion pour M. le Maire et les élus de réunir, dans une ambiance conviviale, les seniors de la commune autour d'un bon repas et de passer ensemble une agréable journée.

permettant de visualiser les évolutions de la ville depuis près de cent ans.

Et c'est avec curiosité et émotion que beaucoup retrouvaient le Saint-Péray de leur jeunesse.

Le repas préparé par le traiteur saint-pérollais Michel GAMON, servi par les élus et des bénévoles de la Croix Rouge fut particulièrement apprécié.

Le chanteur loury, artiste de renommée internationale, longtemps pensionnaire de la troupe de Francis LOPEZ, reprenant dans un tour de chant époustouflant les grands standards d'opérette, enthousiasma la salle qui reprit en chœur les airs célèbres.

Puis la traditionnelle «chorale improvisée» fit vibrer les voûtes du chai, entonnant avec vigueur l'hymne du Saint-Péray. Le doyen Cyprien PEGOUD, à l'aube de ses 98 printemps, le teint frais, l'œil pétillant, chanta avec toute la salle le fameux refrain célébrant le vin du pays.

Cette année, 348 convives avaient répondu à l'invitation et se sont retrouvés dans le grand chai du CEP du Prieuré, par une froide journée d'hiver. Mais le ciel était de la partie car à quelques heures près, un épais manteau blanc recouvrait la région et rendait tout déplacement difficile.

Accueillis par M. le Maire et les adjoints qui offraient l'apéritif, les participants purent suivre les explications données par M. LASBROAS sur les réalisations et les projets municipaux, grâce à un remarquable montage vidéo, réalisé par M. Laurent AUDRAS, adjoint aux sports, mixant des vues anciennes de Saint-Péray et des photos actuelles,

Quelques convives prirent alors le micro et, dans cet exercice, Colette LAUDE du café de la gare, ancienne chanteuse professionnelle, régala l'auditoire en inter-



Sur la piste de danse...

## Etat d'avancement de la révision du P.L.U.



Arrêté par délibération du conseil municipal le 5 octobre 2005, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) est soumis à enquête publique, avec le zonage d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales), pendant une durée d'un mois, du 6 mars au 5 avril 2006.

En fonction des observations formulées par les particuliers mais aussi et surtout par les services de l'Etat, le projet pourra faire l'objet de quelques modifications et ajustements et sera présenté au conseil municipal du 29 juin prochain, pour approbation.

Une fois voté, le nouveau plan local d'urbanisme entrera en vigueur au début du mois de septembre 2006.



## Opération Bouchons

Le Club Handisport de Saint-Péray récolte, depuis l'année 2000, des bouchons en plastique : eau, lait, soda, lessive, couvercles de pots...

Une fois collectés, les bouchons sont triés, puis stockés avant d'être livrés dans une usine de recyclage. Ils entreront ensuite dans la fabrication de différentes pièces, comme des pare-chocs, des pots de fleurs, des pièces techniques pour le bâtiment, etc.

La vente de ces bouchons ainsi collectés aide le Club dans ses actions : achats de matériels adaptés aux sportifs handicapés, déplacements en compétition, etc.

**Pour déposer vos bouchons,**  
Deux adresses sur Saint-Péray :  
19 rue Maréchal Juin ou 561 avenue Louis Frédéric Ducros

Vous pouvez aussi contacter le Club au 04 75 40 58 98 ou par mail à : [handisport.stperay@free.fr](mailto:handisport.stperay@free.fr)



Vue des convives.

prêtant avec talent le répertoire d'Edith Piaf.

Puis les danseurs envahirent la piste de danse... et c'est à la nuit tombante que les participants à cette journée festive se quittèrent, enchantés, après avoir reçu en cadeau une petite pendulette, marquée du logo de la ville, offerte par la municipalité.



Le chanteur loury dans un tour de chant époustouflant.



## ANCIENS COMBATTANTS



Chaque année, à l'approche des fêtes, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) remet à ses adhérents ou à leurs veuves un colis de douceurs.

Quelques jours avant Noël, M. James REY, délégué départemental de l'ONAC de l'Ardèche, entouré de M. le Maire et de son adjointe Mme Joëlle CORNUT-CHAUVIN, a ainsi eu le plaisir d'offrir un petit

présent et un coffret de friandises à Mmes Lucienne BOUIS, Blandine FARGE, Anna FEGY, Maria REINE et Marie-Thérèse SERPOULET, résidentes du foyer Malgazon. Un cadeau similaire a été remis à M. Joseph BECHERAS, de la résidence des Bains.

**Une marque d'amitié qui illustre bien la mission de l'ONAC : aide et soutien auprès de tous les anciens combattants et de leurs familles !**



Travaux Publics - Maçonnerie  
Canalisations eau, Assainissement,  
Réseaux électriques,  
Eclairage Public et Gaz.

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès  
26500 BOURG-LES-VALENCE  
Tél.: 04 75 82 94 91 - Fax: 04 75 82 94 75



Matériaux de construction - Menuiserie  
Carrelage - Sanitaire  
Cheminée SUPRA



Combustibles  
Bois de chauffage

# COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray  
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90

Votre magasin

ST-PÉRAY

04 75 44 04 00



Vous êtes entre  
des mains d'experts



## Le monde sportif

Judi 9 février, les forces vives du monde sportif saint-pérollais ont répondu en masse à l'invitation de l'Office Municipal des Sports et de son président, Gérard ROMAIN, à l'occasion de la traditionnelle soirée de remises des récompenses aux sportifs et dirigeants méritants.



Les huit dirigeants récompensés.

Au cours de cette cérémonie à laquelle assistaient de nombreuses personnalités dont M. LASBROAS, Maire de Saint-Péray, M. DUBAY, conseiller général, M. AUDRAS, maire-adjoint en charge du sport et des équipements sportifs, M. DARNAUD, député suppléant, et M. PERRIER, président du comité départemental des offices territoriaux du sport, plus de 90 médailles ont été remises aux sportifs de la commune pour leurs résultats obtenus lors de la saison 2004-2005.

départementaux de boules, mais aussi le tennisman Stéphane LACONDEMINÉ et les jeunes boxeurs Chris PRECOURT, Thomas VOLLE, Rémi REYNAUD et Ludovic JEAN, sans oublier Cindy HILAIRE, double championne départementale de tir à l'arc, championne régionale et championne de France par équipe de ligue sous la bannière de l'équipe Rhône-Alpes.

Citons par exemple les moins de 15 ans du Groupement Cornas - Saint-Péray (football), récompensés pour leur titre de champions Drôme-Ardèche, Clément CHABANAS, champion départemental de pétanque, François GALATI et Jean-Louis DARD, champions

Outre ces champions, ont également été médaillés : Baudoin BECKER (Tennis-Club), Jocelyne LAVILLE et Cyril GILLES (Cyclo-Club), Rémy SOUCHE, Charles GARNIER, Bastien MAISONNAS et Yoan FRACHISSE (Pétanque de Crussol), Joris ROBERT, Joris DUSSERT, Théo LECOMTE, Vincent PROMONET, Teddy GUSTIAUX, Quentin ARGAUD et Gaétan LEMOINE (Amicale



Les médaillés de l'Amicale Laïque de Saint-Péray.



# F à l'honneur...



l'Ardèche, pour son engagement de longue date au service de son sport.

**Odette NICOLAS**



laïque section judo), François GALATI, Michel DARNAUD, Jacky RICHON, Fabrice BLANC, Vincent CROUZET, Marc VALAYER, Jean-Claude BARD, Raymond DULUGAT, Jacques PINEDE et Gisèle COMINELLI (Boule Mousseuse), ainsi que les équipes benjamine, minime garçon et senior garçon du Saint-Péray Sportif (basket).

Autant de bons résultats qui rejaillissent sur la commune et sont une marque de reconnaissance du dynamisme des associations sportives saint-pérolaises et de leurs dirigeants. Huit d'entre eux ont ainsi été récompensés pour leur implication au quotidien au sein de leurs associations : Roland LADREYT (Club Handisport), Patrick LAURENT (Pétanque de Crussol), Delphine RIOU et Philippe BODOIN (Saint-Péray Sportif - Basket), Lucienne OLLAT (Le Esclops), Christian ZUMARAN (Cyclo-Club), Ginette CHEYNEL (Football-Club puis Rhône-Crussol Foot 07) et Monique LEGENDRE (Gymnastique volontaire).

Cette soirée des récompenses s'est terminée par la remise de deux distinctions particulières. Un trophée de l'O.M.S. et la médaille du C.D.O.T.S. 07-26 (comité bidépartemental des offices territoriaux du sport) ont ainsi été remis à Mme Odette NICOLAS, membre de l'association de gymnastique volontaire Joie et Dynamisme, pour ses 30 années de bénévolat. M. Henri BERNACHOT, président de la Pétanque de Crussol, s'est quant à lui vu décerner par M. DUBAY, la médaille du Conseil général de

Au cours de ces 3 décennies, Mme NICOLAS s'est impliquée non seulement au sein de son association (membre active depuis 1975, secrétaire de 1975 à 1990, présidente de 1991 à 1995, vice-présidente de 1996 à 2001, membre du bureau depuis 2002) mais plus largement au niveau de son sport (secrétaire puis trésorière du comité bi-départemental de gymnastique volontaire, de 1976 à 1986) et du sport saint-pérolais dans son ensemble.

Membre de l'O.M.S. depuis sa création en 1978, représentante de son club, elle a officié au sein de cette structure comme secrétaire adjointe puis vice-présidente, de 1978 à 1996, puis à nouveau comme secrétaire adjointe de 1997 à 2001, jusqu'à son retrait en 2005.

**Henri BERNACHOT**



Licencié depuis 1974 à la Pétanque de Crussol, association regroupant Saint-Péray et Cornas, Henri BERNACHOT



Les champions du Tennis-Club.



Les benjamines du Saint-Péray Sportif (basket).



Les médaillés du Cyclo-Club.

est devenu membre du bureau en 1978 puis président en 1985, fonction qu'il occupe encore à ce jour. Cela fait donc 20 années passées à la présidence de ce club qui lui est cher. Parallèlement, Henri BERNACHOT participe activement à la vie du secteur de Tournon où il occupe la fonction de trésorier adjoint.

se former, montrant l'exemple en obtenant lui-même son diplôme fédéral d'éducateur en 1994. Créateur de l'école de pétanque en 1991, il peut être fier des résultats obtenus ces dernières années que ce soit en minimes, cadets ou juniors, et plus particulièrement des titres de champions de l'Ardèche.

Très dévoué à son sport favori, donnant son temps sans compter pour faire évoluer son club, Henri BERNACHOT s'est pleinement investi au sein de l'association et a su entraîner dans son sillage toute une équipe de dirigeants, les incitant à

**Félicitations aux heureux médaillés et, à travers eux, à toutes les personnes qui, de près ou de loin, sont les acteurs de cette réussite : sportifs, éducateurs, dirigeants, bénévoles...**

# Chez François

Restaurant Pizzeria

Repas d'affaires - Communions - Baptêmes  
Terrasse ombragée 200 m<sup>2</sup> avec jardin, coin enfants.

Lundi au  
vendredi  
midi menu  
11,00 €

Allée du Mistral  
07130 Saint-Péray  
Tél./ Fax : 04 75 40 52 51



Ouverture midi et soir - sauf dimanche soir et lundi soir



T. VULPAT OPTICIEN  
USINOPTIQUE

40 RUE DE LA REPUBLIQUE  
07130 SAINT-PÉRAY  
TEL: 04.75.40.47.23

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

SAINT-PÉRAY

97, rue de la République  
Tél.: 04 75 40 35 91

**DICOBAT SA**

www.dicobat.fr

**Economie et Coordination de la Construction**

**Assistance Maître d'Ouvrage - Conseil HQE® - CSPS**

Qualité O.P.Q.T.E.C.C. - Membre U.N.T.E.C.

Siège Social :

Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord

07130 SAINT-PÉRAY

Tél.: 04 75 74 70 70

Fax: 04 75 74 70 71

E-mail : economiste@dicobat.fr

Agence Avignon :

30133 LES ANGES

Tél.: 04 32 70 20 75

Fax: 04 90 84 17 32

E-mail : agence.sud@dicobat.fr

# Infos pratique

## Prévention des incendies

### Quelques règles et conseils sur l'emploi du feu et le débroussaillage...

Si le feu peut être un moyen efficace d'entretien de l'espace, il demande aussi de la part de son utilisateur beaucoup de vigilance. Chaque année, des mises à feu échappent par imprudence aux personnes qui les allument et obligent les services d'incendie et de secours à intervenir. Ces actes d'imprudence peuvent être lourdement sanctionnés.

**Dans tout le département de l'Ardèche, l'emploi du feu et la pratique de l'éco-buage sont strictement interdits du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.**

**En dehors de cette période, chaque propriétaire doit faire une déclaration en mairie au moins 2 jours avant son opération, cette déclaration étant valable pour une durée de 2 mois.**

Le maire ou le préfet peut faire surseoir à l'opération en cas de conditions météorologiques défavorables.

**De plus, avant toute opération de brûlage, il est également nécessaire de prendre contact, le matin, par téléphone, avec les services d'incendies et de secours au:**

**04 75 66 36 18**

**pour le signaler et prendre connaissance le cas échéant de leurs conseils.**

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (art 322.3 du code forestier).

Débroussailler est une action à la portée de tous, qui permet d'assurer la protection des personnes et des biens quand un incendie de forêt ou de lande menace.

Plus une propriété est correctement débroussaillée, et moins grands sont les risques de propagation d'un feu.

### Débroussailler à temps...



### Débroussailler avant !



Pour plus de renseignements, un guide «Emploi du feu et débroussaillage» est disponible en Mairie.

Contact : Services techniques municipaux

Tél. : 04 75 81 77 70



## SÉCURITÉ DES PISCINES PRIVÉES :

### ● MISE AUX NORMES OBLIGATOIRE

La noyade est la première cause de mortalité par accident domestique chez les enfants âgés de 1 à 4 ans. Il suffit malheureusement de quelques secondes d'inattention et de 20 cm d'eau pour qu'un enfant se noie.

Si rien ne remplace la vigilance, des dispositifs de sécurité efficaces sont désormais commercialisés et même obligatoires. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les propriétaires de piscines privées sont tenus de respecter la réglementation prévue par la loi de 2003 qui stipule que toute piscine privée doit désormais être pourvue d'un dispositif de sécurité afin de prévenir tout risque de noyade, en particulier chez les jeunes enfants de moins de 5 ans. Ce dispositif correspond à des normes précises et peut revêtir 4 formes différentes : barrière de protection, couverture, alarme ou abri. Tout contrevenant s'expose à une amende d'un montant de 45 000 euros, en cas de non respect de la réglementation.

## DÉNEIGEMENT



Déneiger les routes du territoire communal n'est jamais une mince affaire, en particulier sur les hauteurs de Saint-Péray. C'est souvent avec beaucoup de difficultés que les agents de la ville ou de la Communauté de communes Rhône-Crussol interviennent pour rendre les voies accessibles à la circulation du plus grand nombre.

Lors d'un épisode neigeux début janvier, un véhicule de déneigement des services techniques de Rhône-Crussol s'est ainsi retrouvé en très fâcheuse posture dans le secteur de Bellevue. Ce jour-là, l'exécution de leur mission de service public n'a pas été sans risque pour nos agents communaux et intercommunaux.

Et lors des chutes de neige des 27 et 28 janvier dernier, exceptionnelles tant par leur durée que par leur intensité, tous ces agents n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour s'atteler avec abnégation et réactivité à la mise en œuvre d'un efficace plan de déneigement, au service des Saint-Pérolaises et Saint-Pérolais. Qu'ils en soient remerciés !

## BALAYAGE DES TROTTOIRS :

### ● LES RIVERAINS ONT DES DEVOIRS

La mairie rappelle qu'en termes de nettoyage des trottoirs, les particuliers ont certaines obligations. Ainsi un arrêté municipal du 22 décembre 1993 précise que les propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis, situés en bordure de voies publiques, places et carrefours ou de voies privées ouvertes à la circulation publique, sont tenus d'assurer la propreté de leurs trottoirs.

De la même façon, il est également rappelé pour la sécurisation du cheminement piéton, que le balayage de la neige est lui aussi obligatoire.

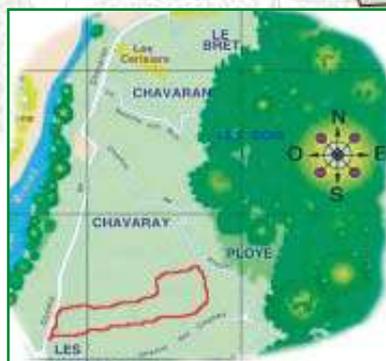
*Bien sûr, les services municipaux contribuent largement à ces tâches, mais ils ne peuvent être partout à la fois. Alors, «balayons tous un peu devant notre porte» et participons ainsi efficacement à la propreté de notre ville.*

# Le Parc de Chavaray 2

## Saint-Péray

30 lots  
à construire,  
de 1000 m<sup>2</sup>  
et plus,

dans un  
domaine  
résidentiel  
de standing.



Pour tous  
renseignements :  
Yves ALZINA  
Tél.: 06 62 28 17 18

## SEMSPAD

Société d'économie mixte  
Saint-Péray Aménagement et Développement  
Siège social : Mairie de Saint-Péray - Place de l'Hôtel de Ville  
BP 108 - 07131 Saint-Péray Cedex



Le père Noël en visite au Relais d'Assistants Maternelles.



La bourse de l'Association Familiale.



Les véhicules de déneigement de la C.C.R.C.



Le centre de loisirs à fleuret moucheté.



L'équipe minime garçon du S.P.S. Basket.



Le repas des anciens.



Les moins de 15 ans du Football-Club.



Le carnaval des Loupiots.



La valse des anciens.



Les médaillés de la Boule Mousseuse.



Le Paris - Nice à Saint-Péray.



La galette des rois du Tennis-Club.

**Location de Matériels et toute la Motoculture de Plaisance**

**B. L. S. MOTOCULTURE**

670 Av. Jean Moulin  
07500 Guilherand-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**  
ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**  
Groupes électrogènes **SDMO**

**Tél.: 04 75 80 00 28**  
www.brico-location-services.com



Canalisateur eau, gaz assainissement irrigation - génie civil - ouvrage d'art - Transports  
Location de véhicules industriels et engins de Travaux Publics

**Chapon**  
Travaux publics

**Travaillons à préserver notre cadre de vie.**

**AF AO**  
333 0001  
Membre Sico  
12510001  
12510001

Z.A. du Guimard - B.P.6 - 20120 Maissart  
Tel : 04 75 85 44 30 - Fax : 04 75 85 20 50  
Site : www.chapon.fr - Email : fabrice.chapon@chapon.fr



**ARDROM SÉCURITÉ**

**Protège vos biens**

Alarmes - Téléphone - Extincteurs

**SURVEILLANCE PÔLE 2000**

**Vous télésurveille**



**04 75 81 80 80**  
contact@ardrom.com

## La bibliothèque à l'heure PONTI

**Arbre à chapeaux, arbre à peluches, arbre-parole... Du 6 au 17 février, ce sont seize classes qui se sont succédé à la bibliothèque municipale pour une animation organisée autour des livres de Claude PONTI.**



L'arbre à peluches à la PONTI.

Trois «passionnées», Martine LEVERNE, Anne-Marie NANTES et Mireille BEVILACQUA, membres de l'association «Pour Lire», sont à l'origine de ce projet.

Elles ont entraîné les enfants dans l'univers pontien, si caractéristique et si abordable quand on prend le temps de regarder.

Jeux de mots, memory, jeu des couvertures... les enfants, bien sensibilisés par leurs professeurs, se sont

montrés très réactifs et particulièrement intéressés.

C'est aussi grâce à la mise à disposition d'une malle de livres de la bibliothèque départementale de prêt que ce travail a pu se faire. Mais la bibliothèque elle-même a acquis de nombreux ouvrages qui devraient réjouir ceux qui veulent aller plus loin.



Les scolaires à l'écoute.

Après la conférence sur la Chine de M. GAO HUA et l'exposition sur la commedia dell'arte, la bibliothèque municipale vous propose deux nouveaux café-lectures, les lundis 10 avril et 12 juin à 14h15 dans ses locaux de l'espace Forot. L'occasion pour l'équipe de la bibliothèque et sa responsable Mme Raymonde SUIGNARD de présenter aux lecteurs toutes les nouveautés.

**Bibliothèque municipale**

Espace Forot - 45 rue de la République  
Tél. : 04 75 40 29 92

# L'agenda des animations et festivités

**Un premier semestre 2006 placé sous le signe des animations avant le rendez-vous phare de l'année : la fête des vins et du jumelage, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre.**

### VOGUE DE PÂQUES 15, 16, 17 avril 2006 :

Rendez-vous traditionnel avec ses stands forains et ses manèges sur la place de l'Hôtel de ville. Le lundi de Pâques, à partir de 11h, la municipalité, les commerçants et l'OMAC offrent au public pogne et vin blanc, au son d'une animation musicale orchestrée par l'atelier Musique Actuelle de l'Ecole municipale de musique, dirigé par Stéphane DIVOUX.

### FÊTE DE LA MUSIQUE ET DU JEU

**Samedi 17 juin 2006**  
Cette année, la fête de la Musique s'associe au JEU, sous toutes ses formes. Vous retrouverez dès 14h, sur la place de l'Hôtel de ville, la Maison des Jeux de Grenoble ainsi que divers stands d'animations ludiques.

■ **La Compagnie Zinzoline** sera présente en clôture de son «FESTIVAL JEUNE PUBLIC» et proposera différents spectacles.

■ **L'Association Pour Lire** organisera sa bourse aux livres, place Forot - devant la bibliothèque - de 10h à 17h.



### SERENADE - juin 2006 :

Retrouvez l'Harmonie de Saint-Péray, dans un nouveau répertoire, avec l'orchestre de l'Ecole municipale de musique. Venez nombreux, c'est gratuit et vous serez enchantés !

### CRUSSOL EN FÊTE samedi 1<sup>er</sup> juillet 2006 :

Rendez-vous annuel dans une ambiance médiévale avec divers ateliers d'animations, buvette et restauration, spectacle musical et pyrotechnique en fin de soirée dans le théâtre de verdure et le cadre magnifique du château de Crussol.

### AVEC L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE au C.E.P. du Prieuré

**Soirée cabaret**, samedi 20 mai à 20h30,  
**Concert de percussion**, mardi 30 mai à 20h30,  
**Concert des ateliers Jazz et Musique Actuelle**, mercredi 21 juin 2006.

### AVEC LES ASSOCIATIONS

#### ■ ASSOCIATION FAMILIALE :

Après la bourse à la vaisselle du 8 au 10 mars dernier, le troc de plantes, initiative nouvelle du samedi 18 mars le long du Mialan, avenue du 8 mai, ainsi que la conférence sur les mirages de la publicité, le 22 mars au Cep du Prieuré, l'Association Familiale organise sa traditionnelle bourse aux vêtements du 10 au 13 avril prochain.

#### ■ AMICALE LAÏQUE :

- Exposition «Méli-Matières» les samedi 8 et dimanche 9 avril 2006 : peinture sur soie, poterie, art floral, perles et servietage, etc... au Cep du Prieuré.  
- Gala de Danse, samedi 10 juin 2006 à 20h30 au gymnase.

#### ■ ATELIERS D'ARLEQUIN :

- Gala de Danse, vendredi 9 juin 2006 à 20h30 au gymnase.

#### ■ Cie. ZINZOLINE :

- Prochains «Bœuf à la Cacharde» les jeudis 6 avril, 11 mai et 1<sup>er</sup> juin, à partir de 19h30. Réservations impératives au 04.75.81.01.20.  
- Soirée Russe - repas spectacle, le 21 avril à 19h30 : chansons «Conte et Musique» avec Nicolas Moussine Pouchkine, Bertrand Mahé et le conteur Gilbert Brossard.  
- 4<sup>ème</sup> Festival de spectacles jeune public «l'Enfance de l'Art» du 12 au 17 juin 2006.

### AU PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE :

- **Place de l'Hôtel de ville**, à partir de 14h :  
- La Maison des Jeux de Grenoble, ainsi que différents stands autour du jeu  
- L'Ecole municipale de musique  
- L'Harmonie de Saint-Péray  
- A 17h30, spectacle de la Compagnie Zinzoline «Imaginie offerte»  
- 21h, concert des «Sœurs Jacques» : chansons des Frères Jacques reprises par les Sœurs  
- à 22h30 concert du groupe «La Marquise» : chansons françaises festives, avec des accents de funk, reggae, java rock, latino, etc... ainsi que des reprises, à la «sauce Marquise», d'auteurs tels Gainsbourg, Brassens, Léo Ferré, Jo Dassin...

- **Au temple**, concert de musique classique de l'Ecole de Musique, dans l'après-midi.
- **A l'Eglise**, à 18h30 : «Chants du Monde», concert de la chorale Arlequin, que nous avons eu le plaisir d'apprécier le 25 mars au Cep du Prieuré, dans le cadre d'*Ardèche A Tout Chœur*, accompagnée de quatre musiciens de Jazz Action Valence.
- **Au Cep du Prieuré** : deux spectacles de la Compagnie Zinzoline, «Chut et Badaboum» à 14h30 et «Gomme, Gomme» à 16h.
- Rue Ferdinand Malet : animation musicale, en soirée.

### Centre de loisirs



Pour les vacances de Pâques, le centre de loisirs accueillera enfants et adolescents du 24 avril au 5 mai 2006 (fermeture le 1<sup>er</sup> mai).

Les inscriptions se feront au service Accueil de la Mairie (rez-de-chaussée) à partir du **lundi 27 mars**. Renseignements au 04.75.81.77.77.

En raison des contraintes d'organisation et de la capacité d'accueil limitée, **l'enregistrement des inscriptions sera clos le 21 avril**.

Pensez également aux futures inscriptions pour Eté-Jeunes 2006 qui se déroulera :

- du 5 au 28 juillet (Espace vacances)
- du 3 au 28 juillet (Semaines sportives)



**Sur vos agendas...  
Soirée détente  
de l'O.M.S.**

Véritable rencontre inter-associations, à la fois sportive et conviviale, rassemblant associations sportives, culturelles et comités de quartier, la soirée détente de l'O.M.S. aura lieu sur le terrain du jardin public de Marcale, le vendredi 16 juin 2006.

### 1976-2006 «Vie et Santé à domicile» a 30 ans !

A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, «Vie et Santé à domicile» (Centre de soins) vous invite :

le **jeudi 6 avril à 20h**, à la salle des fêtes : conférence sur le thème : «Bien se nourrir pour mieux vivre» ;  
le **vendredi 7 avril à 15h**, au CEP du Prieuré : table ronde avec des responsables d'organismes officiels : «Les évolutions du maintien à domicile et l'avenir de notre système de santé» ;  
le **vendredi 7 avril à 20h**, au CEP du Prieuré : repas festif (sur réservation : 15 euros).

**Renseignements :**  
Vie et Santé à domicile  
48 rue de la République  
Tél. : 04 75 81 87 87



**POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE**

*Chambre Funéraire*

**EDMOND VABRES**

Construction de caveaux et entourages  
Monuments, granit, béton armé  
Gravure - Articles funéraires  
Fournitures de cercueils

24h / 24h  
7 jours / 7

Transport de corps sur toutes distances avec ou sans mise en bière

78, rue de la République	302, rue Marc-Seguin	54, voie Romaine
07130 Saint-Péray	07500 Guilhaud-Granges	07300 St-Jean-de-Muzols
Tél. 04 75 40 35 92	Tél. 04 75 40 84 06	07300 St-Jean-de-Muzols
Fax : 04 75 80 28 61	Fax : 04 75 40 39 58	Tél. 04 75 07 93 02

Site internet : [www.vabres-edmond.fr](http://www.vabres-edmond.fr) / E-mail : [www.edmond.vabres@wanadoo.fr](mailto:www.edmond.vabres@wanadoo.fr)  
Portable : 06 08 47 15 16 - 06 71 40 46 82



# Finances local

## LES ORIENTATIONS B

Chaque début d'année, la vie municipale est marquée par un conseil consacré à la préparation du budget pour l'exercice en cours. Obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, ce débat d'orientations budgétaires se tient dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif.



La future école maternelle du Quai.

L'ordre du jour de ce conseil municipal un peu particulier, qui s'est déroulé le 16 février dernier, était donc chargé puisque l'assemblée délibérante a pu discuter, après un retour sur l'exercice 2005, des orientations budgétaires pour l'année 2006, qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget voté au mois de mars.

### Un exercice 2005 encourageant

L'analyse de l'exercice précédent a permis de constater la poursuite de la diminution du taux d'endettement qui se situe désormais à 26 %. Le résultat de fonctionnement devrait quant à lui être supérieur à 1 000 000 €, ce qui constitue un très bon résultat pour la ville.

En ce qui concerne les réalisations, celles-ci ont porté principalement sur l'avenue Louis-Frédéric Ducros, les travaux de construction en vue du regroupement des écoles, ainsi que la poursuite des travaux de restructuration du quartier de l'Arzalier. Parallèlement, deux importantes acquisitions ont été réalisées : un bâtiment pour la future bibliothèque et un terrain pour la réalisation du lotissement Chavaray II, sous l'égide de la Société d'Economie Mixte Saint-Péray Aménagement et Développement.

### Un budget 2006 à la fois ambitieux...

L'exercice 2006 comporte moins d'incertitudes pour la commune que celui de l'an-

**LES COURRIERS RHODANIENS**

«Tourisme en autocars... pour le Plaisir de voyager en groupe»

07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 81 09 09  
Mail : [courriers-rhodaniens@courriers-rhodaniens.fr](mailto:courriers-rhodaniens@courriers-rhodaniens.fr)

# Gedimat

**des fondations aux finitions**

## Samat Distribution

3600 m<sup>2</sup> à votre service

- Matériaux de construction
- Menuiserie
- Carrelage
- Sanitaire
- Bricolage

**Horaires d'ouverture**  
du lundi au vendredi : 7h30 / 12h • 13h30 / 19h  
le samedi : 8h / 12h • 14h / 18h

Route de Valence  
Face à Pôle 2000  
07130 Saint-Péray  
**Tél. : 04 75 44 40 22 (+)**  
Fax : 04 75 44 58 21



L'aménagement du futur lotissement «Le Parc de Chavaray II».

# BUDGETAIRES DE L'ANNEE 2006



née 2005 car les flux financiers avec la Communauté de communes Rhône-Crussol sont aujourd'hui bien appréhendés.

Après trois années de hausse de la fiscalité, **il n'y aura plus d'augmentation des taux des impôts locaux jusqu'à la fin du mandat en cours.**

## En ce qui concerne le fonctionnement :

Les frais de personnel constitueront la plus grosse part des dépenses. Les nouveaux recrutements en C.A.E. (contrats d'accompagnement à l'emploi), seront largement remboursés par des aides de l'Etat.

La hausse sensible de la participation communale au fonctionnement des écoles catholiques, dans le cadre d'un futur contrat passé entre l'O.G.E.C. (organisme de gestion des écoles catholiques) et l'Etat, n'est également pas sans incidence sur le budget.

## Au niveau de l'investissement, les principales opérations concerneront :

- la fin des travaux de l'avenue Louis-Frédéric Ducros,
- l'achèvement du regroupement des écoles sur le

quai Bouvat, avec la construction de la garderie, attenante au nouveau groupe scolaire,

- les premiers travaux de voirie pour l'élargissement de la rue Napoléon Martin, avec la mise en œuvre des différents échanges fonciers validés par le conseil municipal fin 2005,
- des acquisitions foncières, quartier de l'Arzalier, et de divers terrains dans la Plaine, constituant ainsi des réserves foncières,
- la réalisation de la bretelle de Marcale permettant la liaison chemin de Chavaray – Avenue du Puy en Velay, débouchant sur la déviation,
- le remplacement de la passerelle du quai puis de celle des gendarmes,
- la viabilisation de la zone des Murets,
- des travaux au temple,
- des travaux dans les domaines sportif et scolaire,
- l'acquisition de matériel technique et informatique...

Quant aux opérations des Murets (réalisation d'une zone d'activités) et de Chavaray (aménagement d'un lotissement), elles devraient apporter de nouvelles richesses pour la ville.



L'ancienne passerelle du quai.

## ... et rigoureux !

Bien que les résultats de l'exercice 2005 s'améliorent sensiblement, la gestion rigoureuse mise en place depuis 10 ans sera poursuivie.

Et ce, d'autant plus que pour l'ensemble des collectivités territoriales, les dépenses ont tendance à augmenter plus vite que les recettes, dans un contexte de transfert incessant des charges de l'Etat vers les communes et les autres collectivités.

## Brèves



### Cartes électorales

Les électeurs ayant demandé leur inscription sur la liste électorale de Saint-Péray ont bien été pris en compte.

Toutefois, les services de la Préfecture nous ont fait savoir qu'il n'y aurait pas d'envoi de nouvelles cartes électorales en 2006 puisqu'aucune élection n'est prévue cette année-là.

Tous les électeurs, inscrits depuis plusieurs années ou nouvellement inscrits, recevront leur carte électorale en mars 2007.

Par ailleurs, il est rappelé que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

### A NOTER...



L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) réalise

jusqu'au 23 décembre 2006 une enquête sur les conditions de logement en France. Cette enquête permettra de décrire les caractéristiques des logements, comme leur taille ou leur confort, et de mesurer les dépenses que ces derniers entraînent sous forme de loyers, de charges ou de remboursements d'emprunts.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Celui-ci sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



### Réunion Publique

Chaque année, deux réunions publiques sont programmées au mois de juin et de décembre, au cours desquelles l'équipe municipale vient à la rencontre des administrés afin de présenter les actions réalisées et les objectifs à court, moyen et long terme, mais aussi pour répondre aux questions des Saint-Pérolaises et Saint-Pérolais sur la politique municipale.

**La prochaine réunion publique aura lieu le mardi 13 juin 2006, à 20h30 au CEP du prieuré.**

Par ailleurs, la mairie informe ses administrés de la fermeture de ses services, le lundi de Pentecôte, lundi 5 juin 2006.

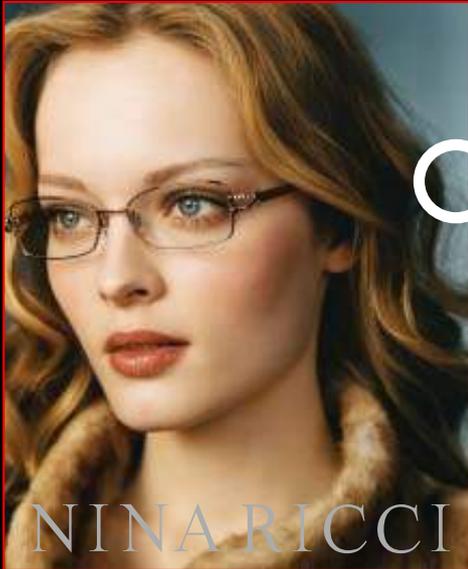


Photo non contractuelle

**NINARICCI**

**BAUDOIN OPTICIENS**

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

# Menui' Renov

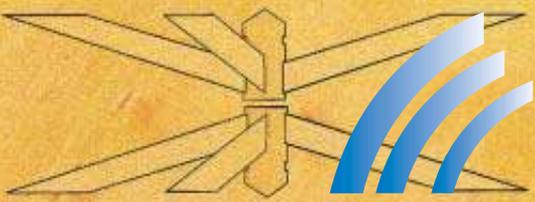
Menuiserie Alu / PVC / Bois  
Volets roulants  
Moustiquaires  
Stores intérieurs  
Stores extérieurs  
Clôtures piscines



**Quartier Bénistant - 07130 Toulaud**  
Vos contacts : Eymard J.C. : 06 15 66 01 80  
Bernard N. : 06 71 13 17 09



La Mairie de Saint-Péray remercie vivement les annonceurs.

# TRAVERSIER

**Charpente - Couverture**

Pôle 2000 Zone Nord  
07130 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 81 85 10  
Fax : 04 75 40 58 88

## Deux bonnes nouvelles et une mauvaise



### BONNES NOUVELLES :

L'ouverture de deux classes supplémentaires dans les écoles publiques de la commune, une à l'école primaire des Brémondrières, une autre à l'école primaire du Quai.

Ces ouvertures réclamées par les conseils d'école, justifiées par l'importance des effectifs actuels et leur augmentation prévisible à la prochaine rentrée, illustrent bien le dynamisme démographique de Saint-Péray. En effet, à la suite des opérations de recensement qui se sont déroulées au début de l'année 2005, l'INSEE a communiqué des résultats provisoires (les étudiants n'étant pas encore pris en compte) concernant notre commune : 6 963 habitants, soit 456 personnes de plus qu'en 1999.

Début février, lors d'un rendez-vous à l'inspection académique, M. le Maire et M. Jean-Louis TERRIER, adjoint chargé des affaires scolaires, s'appuyant sur ces données, ont eu la confirmation par Mme l'Inspectrice de son intention de créer deux postes d'enseignant dans les écoles primaires de Saint-Péray.

**En mars, la décision de création était confirmée, mais...**

### MAUVAISE NOUVELLE :

L'annonce de la fermeture d'une classe maternelle à l'école des Brémondrières.

En effet, les responsables académiques refusant la prise en compte dans les effectifs des enfants de moins de 3 ans, retirent un poste d'enseignant dans cette école.

Dans le département, une dizaine d'écoles connaissent un sort identique avec l'application d'une nouvelle politique de l'éducation nationale excluant les enfants de moins de 3 ans de la scolarité.

Cependant, tout espoir de maintien de la classe n'est pas perdu car, comme l'ont indiqué les élus à Mme l'Inspectrice, les effectifs de l'école seront à la rentrée très supérieurs à ceux estimés par ses services, en raison principalement de la livraison dans les mois à venir de plus de 40 logements dans le secteur de l'école.

Ainsi ont-ils demandé que toute décision soit suspendue jusqu'au mois de juin où les inscriptions seront connues et pourront sans doute justifier le maintien de la classe concernée, évitant la surcharge des autres sections et permettant de meilleures conditions de travail et de vie pour les enfants et les personnels qui en ont la charge.



### Inscriptions scolaires : dès à présent...

Les familles nouvellement installées à Saint Péray ou désirant inscrire pour la première fois leur enfant à l'école maternelle doivent impérativement, et avant de rencontrer la direction de l'école, se présenter à l'accueil de la mairie.

Les enfants rentrant en CP en septembre doivent aussi être inscrits en mairie.

Les inscriptions se feront du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Vous devez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone..)

### Renseignements complémentaires

au 04 75 81 77 77

## Nouveaux commerces

Ces derniers mois, de nouveaux commerces ou nouvelles activités ont vu le jour sur Saint-Péray. Cette édition du Saint-Péray Magazine est l'occasion de vous les présenter et de leur souhaiter bienvenue et réussite :



Bijouterie ROMAIN - Rue de la république.

### ◆ Sommeil et Santé Rue du Petit Blanc Zone Pôle 2000

Tél. : 04.75.55.24.40

Depuis le 5 janvier, la zone d'activités Pôle 2000 compte un nouveau magasin, spécialisé en morpho-literie, Sommeil et Santé. Serge NARSISYAN et François-Joseph RUIZ vous proposent toute une gamme de literie (matelas, sommiers, matelas orthopédiques et paramédicaux, clic-clac...) adaptée aux besoins de chacun, afin de ne

### ◆ Culture Vélo

10 rue Denis Papin  
Tél. : 04.75.40.42.08

Changement d'enseigne et de propriétaire également au magasin A tous cycles, situé zone Pôle 2000 nord, qui se nomme désormais Culture Vélo. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, le propriétaire, M. Yoann GRENIER, vous accueille dans ce magasin dédié aux cycles. Culture Vélo, c'est un large choix de matériel (VTT, route ou loi-

M. PLANCHER a décidé de passer la main. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, c'est son ancien employé, M. Fabrice LANGLOIS, qui a repris l'activité, toujours sous la même enseigne Imprimerie PLANCHER. M. LANGLOIS vous propose tous travaux d'impression (faire-part, cartes de visite...), à destination des particuliers ou des professionnels.



Sommeil et Santé, zone Pôle 2000.

plus être victime de ces désagrèments que l'on connaît tous : mal de dos, stress, sommeil agité, jambes lourdes... Leur devise : un bon sommeil est gage d'une bonne santé !

### ◆ Bijouterie ROMAIN 76 rue de la République Tél. : 04.75.40.34.24

Depuis le début de l'année, la bijouterie MOUNIER a changé de propriétaire et a été reprise par M. Dimitri ROMAIN, que les clients connaissent déjà puisqu'il était auparavant apprenti de M. MOUNIER, de 1998 à 2001. Titulaire d'un CAP bijoutier, joaillier, sertisseur et d'un brevet des métiers d'arts, Dimitri ROMAIN a également obtenu la médaille de bronze au concours du meilleur apprenti : il propose depuis le 10 janvier une activité de vente et réparation en bijouterie et horlogerie, sans oublier la création et transformation de bijoux.



sirs) pour tous les amateurs de la petite reine, de Monsieur tout-le-monde aux cyclistes plus confirmés, ainsi qu'une prestation de montage à la carte.

### ◆ Imprimerie PLANCHER

23 rue Ferdinand Malet  
07130 Saint-Péray  
Tél. : 04 75 40 31 65

Après de longues années passées à la tête de son imprimerie de la rue Ferdinand Malet,

### ◆ Atout-Energies

49 chemin du mois de mai  
07130 Saint-Péray  
Tél. : 06 14 40 48 59

Gérant : M. Norbert CATALANO  
Une nouvelle société vient de voir le jour à Saint-Péray : la SARL Atout-Energies, spécialisée en énergies renouvelables



bois et solaire, étude thermique d'habitations et installation de système de chauffage.

Les activités d'Atout-Energies couvrent une large gamme de variétés de chauffage : du solaire actif (agrément QUALISOL/ ADEME) pour chauffe-eau solaire, chauffage, chauffage pour piscines et production d'électricité photovoltaïque, aux chaudières et poêles à bois (bûches, déchetés et granulés), en passant par les pompes à chaleur, le chauffage traditionnel, la plomberie et l'électricité.

### ◆ Cuisines SCHMITT

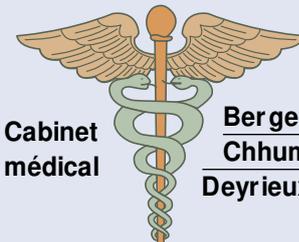
Avenue de Groß-Umstadt  
Tél. : 04.75.80.26.03

Le magasin DLM - Mondial Kit, spécialisé en cuisines, baignes et électroménager, a changé de nom depuis le 10 novembre 2005. C'est désormais sous l'enseigne Cuisines SCHMITT que



MM. ROCHE vous accueillent dans leur magasin, situé 669 avenue de Groß-Umstadt.

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue au docteur CHHUM au sein du cabinet médical de la rue Ferrachat, suite au départ en retraite du docteur COIFFET.



Cabinet  
médical

Berger  
Chhum  
Deyrieux

2 rue Ferrachat  
07130 Saint-Péray  
Tél. : 04 75 40 25 25

# GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE  
et ENVIRONNEMENT

3D

- **D**ératisation - **D**ésinsectisation
- **D**ésinfection
- **P**rotection anti-pigeons
- **N**ids de guêpes

Le Sagittaire B.P. 124  
07130 SAINT-PÉRAY  
Fax : 04 75 40 14 65

Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation

**04 75 40 47 50**

## COCA SUD-EST

*Nous œuvrons pour demain*

- ADDUCTION EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- IRRIGATION
- RESEAUX SECS
- RESEAUX EAU CHAUDE ET TUYAUTERIES INDUSTRIELLES



SECTEUR TRAVAUX VALENCE Quartier Mauboule B.P. 509 26005 VALENCE Cedex	Tél.: 04 75 86 14 30 Fax : 04 75 56 91 31	SIEGE SOCIAL 24, rue Champ Dolin B.P. 610 69804 SAINT-PRIEST Cedex	Tél.: 04 72 22 45 30 Fax : 04 72 22 45 31
---	--	---	--

coca-sudest@gtm-construction.com



## Michel GAMON

Traiteur

*Maison de tradition culinaire*

*Organisation et personnalisation de tous vos repas*

Cocktails, mariages, lunchs, anniversaires...

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11

Je me lave à  
Self Lavage 2000

24H/24  
7J/7

NOUVEAU  
ROULEAU  
Brosse sans rayure



LAVAGE PRESSION EAU CHAUDE

ZONE Pôle 2000 - Route de Valence - 07130 Saint-Péray

# Communauté de

# Crussol, un site natu

Depuis la création au 1<sup>er</sup> janvier 2005 de la Communauté de Communes Rhône Crussol (C.C.R.C.), les communes adhérentes ont transféré à cette structure intercommunale leurs compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement.

C'est ainsi que la C.C.R.C. a désormais en charge tout ce qui concerne l'assainissement sur le territoire intercommunal, l'aménagement des bords du Rhône ou encore la gestion du site de Crussol, reprenant en cela les missions confiées au SIMCES, à savoir sauvegarde, protection et mise en valeur de ce site.

Connue pour la qualité et la diversité de sa faune et de sa flore, la montagne de Crussol est un site naturel exceptionnel qui s'étend sur 320 ha et trois communes : Guilhaud-Granges, Saint-Péray et Touloud. De par ses caractéristiques topographiques (l'altitude passe de 110 m dans la vallée à 408 m à son point le plus haut au sud), son étendue (4,3 km du nord au sud), et sa situation géographique, ce contrefort calcaire, le plus au nord de la vallée du Rhône, constitue une zone de transition entre les reliefs cristallins et les premières collines d'âge jurassique et recèle une diversité et une richesse végétales et animales remarquables.

### LES PRINCIPAUX HABITATS:

#### Les pelouses

Elles sont constituées de Brome dressé (94 ha), de Brachypode (6 ha) et de Xerobromion (3 ha). Elles abritent de nombreuses orchidées (plus de 40 espèces recensées), dont certaines bénéficient de protection réglementaire nationale : Ophrys de la Drôme, Orchis à odeur de



Orchidée à odeur de vanille (*orchis coriophora*).

vanille et Orchis à trois dents. Elles constituent à ce titre des sites remarquables. Elles sont menacées, en l'absence d'entretien, par l'expansion des fourrés et des boisements. Terrain de chasse des nombreuses chauve-souris, les pelouses abritent aussi de nombreux lézards et papillons (plus de 70 espèces, dont l'Azuré du serpolet et le Damier de la Succise).

Les oiseaux, eux aussi, y trouvent nourriture et abri: le Circaète Jean le Blanc, un grand rapace au dessous des ailes blanc, y chasse les reptiles qui lui servent de repas.

#### Les habitats rocheux

Les éboulis méridionaux (2 ha) et les falaises calcaires (17 ha) ne sont pas ou peu menacés sur le site. Ils abritent une faune exceptionnelle : les reptiles, avec le lézard vert et surtout le lézard ocellé; les chauve-souris, en particulier le Molosse de Cestoni; le Grand Duc d'Europe et le merle bleu, pour ne

## rel d'exception



citer qu'eux dans la famille des oiseaux. Pour ce qui est de la flore, il est à noter la présence de Corbeille d'or, de Corbeille d'argent et de Lunetière à feuilles de chicorée.

### La chénaie verte

Cet habitat est en expansion (63 ha et 8 ha mixtes avec le chêne blanc). Il se développe sur toute la montagne depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle (Crussol n'avait pas de forêt auparavant).

De très nombreuses espèces de coléoptères y trouvent refuge, dont le surprenant Lucane Cerf-volant, ainsi que quelques espèces d'orchidées et Cytises.

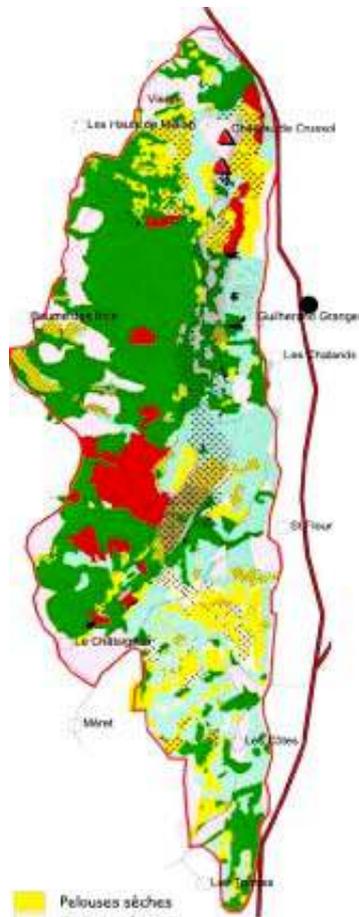
Le site naturel de Crussol, connu de tous les spécialistes, est protégé au niveau européen. Ce massif est inscrit sur la liste des sites d'importance communautaire dans le cadre de **NATURA 2000**. Il fait aussi l'objet d'un programme pluriannuel **LIFE Nature et Territoire**.

### EXTRAIT DE L'ARRETE DU 20 JANVIER 1982

(Journal officiel du 13 mai 1982)  
**Relatif aux espèces végétales protégées en France**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, il est interdit en tout temps et sur tout le territoire national de détruire, de colporter, de mettre en vente, de vendre ou d'acheter et d'utiliser tout ou partie des spécimens sauvages des espèces sauvages présents sur le territoire national, à l'exception des parcelles habituellement cultivées...

**Art. 3.** – Pour les spécimens sauvages poussant sur le territoire national, le ramassage ou la récolte, l'utilisation, le transport, la cession à titre gratuit ou onéreux sont soumis à autorisation du ministre chargé de la protection de la nature.../ ...



- Pelouses sèches
- Autres pelouses
- Végétations de colonisation des pelouses
- Falaise calcaire
- Eboulis méridional
- Boisement mixte dominé par le Chêne vert
- Autres boisements
- Autres milieux
- Ancienne carrière
- Embroussaillage important
- Embroussaillage moyen
- Raccollé
- Ecorché
- Grotte



Orchidée à trois dents (*Orchis tridentata*).



Epipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*).

## Brèves



### Collecte des déchets d'activités de soins des particuliers

Un nouveau service pour la «collecte médicale» est à la disposition des habitants de l'agglomération depuis le début de l'année.

Proposé par Valence Major, ce service qui ne concerne que les particuliers, permet d'éliminer en toute légalité les déchets des patients en auto-traitement.

Assuré par la société «La Collecte Médicale», 1080 avenue Salvador Allende à Portes-lès-Valence, ce service est gratuit et ouvert, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Lors de chaque dépôt, les particuliers doivent présenter leur carte de déchetterie Valence Major obtenue, sur présentation d'un justificatif de domicile, auprès de l'une des déchetteries intercommunales.

### Les types de déchets admis sont :

- les piquants tranchants (aiguilles, pompes à insuline, lames, scalpels...),
- les mous souillés (cotons, compresses...).

**Ne sont pas admis :** les piles, thermomètres, aérosols...

Lors du premier dépôt, l'apport de déchets d'activités de soins dans des bouteilles en plastique sera toléré. Un conteneur normalisé sera remis gratuitement pour le dépôt suivant.

Pour tous renseignements, contacter Valence Major au **04 75 81 30 30**.



**valence major**

### Le compostage, une solution pour vos déchets

Depuis l'année dernière, le SYTRAD (SYndicat de TRaitement des déchets Ardèche Drôme) met à disposition des bacs à compost permettant de trier et composter ses déchets ménagers.

Avec ces composteurs individuels, en vente au prix de 15 €, plus besoin d'engrais chimiques : vos bio-déchets (restes de repas, épluchures, marc de café, feuilles mortes, déchets du jardinage, papiers souillés type essuie-tout ou mouchoirs, etc.) sont ainsi valorisés et l'équilibre biologique est respecté.

**Pour tous renseignements, contacter Valence Major :**  
Tél. : **04 75 81 30 30**



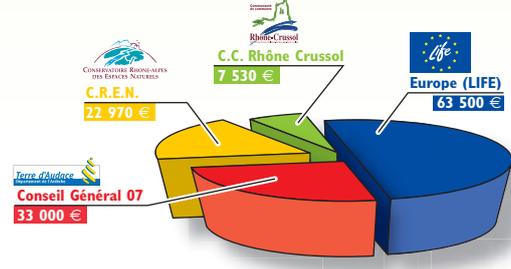
### QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?

C'est un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire. Cela passe par une gestion adaptée, tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles : Natura 2000 n'a en effet pas pour objet de créer des sanctuaires naturels où toute activité humaine est à proscrire.



### QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME LIFE ?

LIFE est l'instrument financier soutenant la politique communautaire de l'environnement. Il a pour objet de cofinancer des actions de conservation de la nature. Dans l'esprit de LIFE, les actions sont celles requises pour maintenir ou réhabiliter les habitats naturels et les populations d'espèces sauvages floristiques et faunistiques dans un état de conservation favorable. LIFE doit contribuer à la mise en œuvre des directives communautaires Oiseaux et Habitats visant la gestion et la conservation in situ des espèces animales et végétales et des habitats les plus remarquables de l'Union Européenne.





## Agents communaux à l'honneur

**Mercredi 11 janvier, l'ensemble du personnel municipal avait été convié au CEP du Prieuré pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux agents communaux.**



*Cérémonie des vœux 2006.*

Au cours de cette cérémonie qui réunissait, outre les agents des services municipaux, le personnel du foyer Malgazon et du syndicat mixte, le maire, Jean-Paul LASBROAS, entouré de l'ensemble du conseil municipal, a retracé les différentes réalisations et opérations ayant vu le jour ces dix dernières années.

Il a souligné l'importance des changements intervenus durant cette décennie et le rôle essentiel joué par le personnel communal, au service des Saint-Pérolaises et Saint-Pérolais.

Un point a également été fait sur les dernières évolutions au sein du personnel communal (arrivées, départs, mutations...). M. LASBROAS a ainsi présenté les changements intervenus à la direction de la résidence Malgazon : suite à la nomination de Mme Brigitte LECOMTE en tant que directrice de la structure, l'équipe de direction s'est vue renforcée par l'arrivée de M<sup>lle</sup> Anne-Sophie RAMADE au poste de directrice adjointe.

### Des agents municipaux honorés :

◆ Mme Isabelle GIRARD, agent d'entretien qualifié, affecté

tée à la garderie de l'école du Quai, à la bibliothèque, à la cantine de la maternelle des Brémondrières et au centre de loisirs, et Mme Christiane FRADIER, agent territorial spécialisé des écoles maternelles et désormais à la retraite, se sont vu décerner la médaille d'honneur communale, échelon argent, pour leurs 20 années de service actif au sein de la fonction publique territoriale.

◆ Enfin M. le Maire a saisi l'occasion de cette cérémonie pour saluer M<sup>lle</sup> Carine LE PETITJEAN, agent de police municipale, qui a quitté la ville de Saint-Péray au début de l'année 2006 pour intégrer les services de la police nationale de Valence, suite à sa réussite au concours d'agent spécialisé de la police technique et scientifique.

L'arrivée de Carine LE PETITJEAN à Saint-Péray en septembre 2001 avait permis de renforcer l'équipe de la police municipale et de diversifier ses missions. Le recrutement de son successeur est actuellement en cours. Votre Saint-Péray Magazine vous le présentera dans une prochaine édition.



*Les agents communaux à l'honneur.*

## Etat civil

### Ils sont nés...

NODIN Mathieu	7 novembre 2005
L'HERMET Ludivine	15 novembre 2005
DELHOMME Corentin	16 novembre 2005
CURINIER Alex	18 novembre 2005
CLAPERON Tom	21 novembre 2005
BOURGEOIS Bilitisse	11 décembre 2005
BOUVIER Amélie	11 décembre 2005
BOUTALET Nora	16 décembre 2005
BÉDÉJUS Joseph	22 décembre 2005
VELLA Quentin	4 janvier 2006
DESCAMPS Manon	12 janvier 2006
REVERDY Paul-Alexis	17 janvier 2006
PERRET Jude	24 janvier 2006
LECLERCQ Bleuenn	4 février 2006
EL MOUTAW AKKIL Ayoub	7 février 2006
ROUBEIX Vanille	7 février 2006
PONSARD Léna	19 février 2006
GOUMAT Enzo	21 février 2006
TREMBLAY Loane	2 mars 2006
DURAND Tom-Alexandre	3 mars 2006
AUNAVE Tiziano	7 mars 2006
AROD Nina	8 mars 2006

### Ils se sont unis...

DUPUY Maxime et PLAYS Aurélie	17 décembre 2005
PETIT Adrien et ROLLET Ellen	25 février 2006

### Ils nous ont quittés...

POMMARET André - 70 ans	19 octobre 2005
COUPET Michel - 63 ans	4 novembre 2005
FOUREL Jeannine - 50 ans	5 novembre 2005
CHAMBON Paulette - 75 ans	14 novembre 2005
MOULIN Louis - 78 ans	21 novembre 2005
PERRIN Pierre - 79 ans	2 décembre 2005
BOSC Adèle - 98 ans	4 décembre 2005
MAURICE Marguerite - 81 ans	11 décembre 2005
BOS Eva - 79 ans	14 décembre 2005
LUCAS Simone - 95 ans	23 décembre 2005
CHANTEMESSE Marie-Christine - 46 ans	28 décembre 2005
REMY Josette - 59 ans	28 décembre 2005
VACHER Albert - 67 ans	5 janvier 2006
MOULIN Jeanine - 75 ans	5 janvier 2006
FRADEL Suzanne - 85 ans	8 janvier 2006
GENCEL Marie - 95 ans	19 janvier 2006
DUPIN Paulette - 81 ans	20 janvier 2006
LE TROADEC Rosette - 95 ans	24 janvier 2006
ANTON Alice - 91 ans	26 janvier 2006
NASSO Yvonne - 48 ans	4 février 2006
POUSTOLY Elise - 97 ans	9 février 2006
GONZALVEZ Sonia - 41 ans	22 février 2006
FORT Marc - 52 ans	25 février 2006
PEYRARD Simone - 101 ans	9 mars 2006
FRADEL Léon - 93 ans	12 mars 2006

### Peine partagée :



Yvonne NASSO nous a quittés le 4 février 2006, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 48 ans.

Entrée à la mairie de Saint-Péray en avril 1985, Yvonne NASSO travaillait au service accueil et administration générale : elle recevait le public pour les questions relatives à l'état-civil, aux écoles, aux élections, avec toutefois une responsabilité particulière, celle du secteur social, domaine dans lequel elle s'engageait avec toute sa sensibilité.

Très impliquée dans la vie associative communale, elle faisait notamment activement partie du groupement du personnel municipal et avait œuvré plusieurs années au sein du comité de jumelage de Saint-Péray, plus particulièrement pour le développement des relations avec la ville de Asso.

A ses filles Marie-Laure, Odile et Nathalie, qui ont la douleur de perdre leur maman quelques années après le décès de leur père, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille, la municipalité et le personnel communal tiennent à présenter leurs condoléances les plus sincères.



## FAB' CUISINES

La Cuisine d'autrefois  
L'agencement d'aujourd'hui

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000  
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



# MAISONS LIBERTÉ

*Le meilleur rapport Qualité/Prix  
Pour le grand confort*



La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ  
le 1<sup>er</sup> Constructeur Drôme-Ardèche  
Faites vous aussi, le choix de la qualité

**MAISON LIBERTÉ**

**Tél.: 04 75 40 97 95**

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique



## GARAGE DES BUIS S.A.R.L.

Daniel CHOSSON

Agent



Tous travaux mécaniques - Vente Neuf et Occasion

1644, avenue Louis Frédéric Ducros - 07130 Saint-Péray

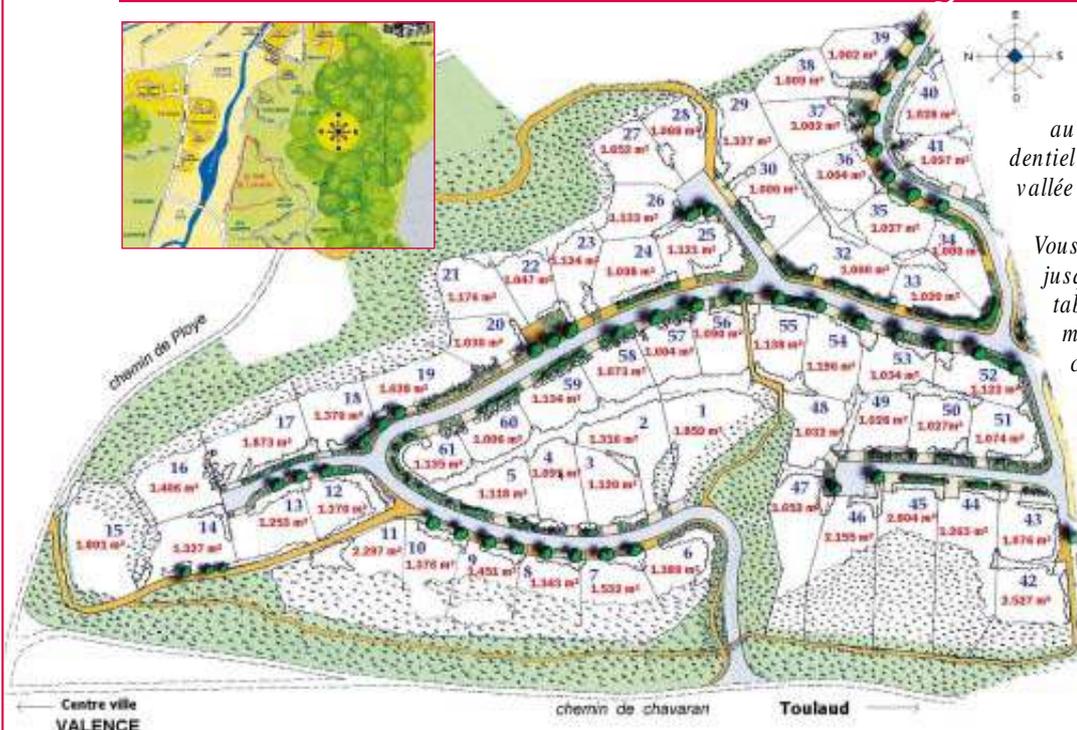
Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06

**FORCLUM**  
**DRÔME ARDECHE**  
**EGE**

Réseaux MT-BT, Postes VRD, Lotissements  
Eclairages public et décoratif  
Eclairages sportifs, Illuminations

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89  
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence

**Le Parc de Chavaray**  
**Saint-Péray**



Quelques lots de disponibles, permettant la réalisation de votre future villa, au calme, au sein d'un joli domaine résidentiel et de standing, dominant la vallée du Mialan.

Vous pourrez faire construire jusqu'à 250 m<sup>2</sup> de superficie habitable sur un terrain de 1000 m<sup>2</sup> minimum, libre choix du constructeur.

**Pour tout renseignement :**

**Yves ALZINA**

**Tél.: 06 62 28 17 18**

**E-mail : [yves@alzina.fr](mailto:yves@alzina.fr)**

**Site Internet :**

**<http://chavaray.alzina.fr>**